

Auvergne

la ligue de l'enseignement
Fédération des Associations Laïques 63

N° 438 • SEPT. / OCTOBRE 2012

laïque

IDÉES

Jean Vilar P. 8



DOSSIER
**Questions...
de dopage**

P. 4/5

ÉDITO

Quelle rentrée...

L'été a été très chaud, même exceptionnellement chaud... à Londres, où les Jeux olympiques rassemblaient en un même lieu des milliers d'athlètes, d'hommes et de femmes du monde entier, de toutes les cultures, dans un esprit qui rassemble et que seul le chauvinisme exacerbé de quelques commentateurs, alors que l'on dénonce le nationalisme, est venu quelque peu ternir.

Pour trois millions de chômeurs et cinq à six millions d'hommes et de femmes en situation d'emploi précaire, il est à craindre que l'hiver ne soit exceptionnellement froid. Le nouveau gouvernement, et la gauche en particulier, a un rendez-vous avec son destin, et est amené à conduire des réformes d'un enjeu capital. Il ne s'agira pas de gérer en fonction des circonstances, mais de restaurer et de réinventer... "Refonder la République, réparer la France, restaurer son image dans le monde et réinventer l'Europe"... Cent jours déjà... et le nouveau président n'a pas réussi à changer le monde... Les sondages lui accordent un blâme... Comment peut-on attribuer autant d'importance à cette durée dont on voit bien l'intérêt médiatique, comme à ce fameux état de grâce qui suivrait une élection présidentielle... On sait bien qu'une bonne politique s'inscrit dans la durée. Alors, finissons-en avec ce mythe des cent jours. La volonté semble être présente, laissons du temps à la réflexion et à l'action...

Sur le front de l'éducation qui nous concerne tout particulièrement, la volonté de repenser l'école est manifeste et nous serons vigilants quant à la restauration des moyens et de la formation des enseignants... Mais laissons du temps à la mise en route de la refondation de l'école. Une dernière initiative nous importe, puisque la Ligue la revendique depuis de nombreuses années, celle de l'introduction d'une morale laïque à l'école, une morale qui rapprocherait les hommes, une morale qui aurait pour base un socle de valeurs dont chacun reconnaîtrait l'universalité, une morale fondatrice du vivre ensemble. Ne serait-il pas utile que nos associations s'associent à cette initiative, pour faire progresser auprès des jeunes l'idée que la laïcité peut apporter une réponse à des constructions identitaires complexes et qu'elle n'est pas en contradiction avec l'affirmation de sensibilités particulières ?

Une idée pour la rentrée et pour une année que je vous souhaite fructueuse.

G. Chanel

Investir dans la jeunesse et l'éducation populaire

Le rapport du secrétaire général s'ouvre sur un point important d'actualité : les dernières élections et ce qu'elles mettent en évidence :

- "Un niveau exceptionnellement élevé de l'abstention avec plus de deux Français sur cinq qui n'ont pas voté... Une désertion des urnes, désormais récurrente, qui confirme le décalage entre les Français et leur système politique ainsi que la crise de confiance qu'ils ressentent à son égard".

- Le score du Front national "... La banalisation des discours xénophobes sur fond de crise sociale et économique a favorisé la montée en puissance des idées de la droite extrême. Les frontières entre l'extrême droite et une certaine droite sont en train de sauter sous l'effet d'un double mouvement. Le premier, avec l'émergence d'un nouveau FN dont la façade s'est mise aux normes républicaines ; le second avec l'intégration par l'UMP de thèmes jusque-là réservés à l'extrême droite".

- La quasi-disparition du débat public de la crise écologique "... Nous vivons pourtant à crédit sur la survie de l'humanité, sur notre patrimoine commun. Cette dette-là n'est pas remboursable... Une fois de plus, ce sommet de RIO n'est pas à la hauteur du modèle économique et social que nous appelons... Nous appelons d'autres modèles de développement, énergétiques ainsi qu'une lutte contre les inégalités".

En appelant à la conscience des nouveaux élus, le secrétaire général rappelle que "... le populisme qui ronge la France et les démocraties européennes a progressé par le fait de politiques sociales et de décisions particulièrement injustes qui ont frappé les plus faibles et préservé les plus fortunés... La crise de 2008 est en réalité la crise d'un système économique mondial à bout de souffle".

À propos de l'Europe, il déclare que "... l'Union européenne aurait pu jouer un rôle important dans la régulation économique et la relance de la croissance... Il faut malheureusement constater que la solidarité européenne a volé en éclats... Les pays européens, les uns après les autres, s'enfoncent durablement dans la récession, le chômage, la précarité et la misère...". Avec ce fond de scène, la gauche nouvellement élue "vit une période historique... Elle est au rendez-vous avec son destin... pour refonder la République, réparer la France, restaurer son image dans le monde et... réinventer l'Europe... défendre l'ambition d'une Europe démocratique... une Europe de la solidarité entre les peuples et de l'innovation sociale, une Europe exemplaire en matière de démocratie et de droits de l'homme... et nous saisissons toutes les occasions pour rappeler le rôle et la place des associations d'intérêt général pour contribuer à cette Europe".

Rappelant les engagements du président à propos de ses deux priorités, la justice et la jeunesse, "... nous profiterons de cet élan pour donner une nouvelle ambition à l'école et au-delà, pour l'éducation et la formation continue... Nous veillerons à ce qu'elles ne se limitent pas aux seules dimensions scolaires et initiales... Nous avons besoin de globalité éducative : une formation personnelle, professionnelle et citoyenne... Nous poursuivrons notre engagement dans l'éducation en coopérant avec tous les acteurs de l'éducation et en promouvant un cadre de pensée et de propositions comme nous l'avons fait dans notre document Investir dans l'éducation et refonder



l'école... et nous prendrons part aux débats qui se mettent en place : rythmes scolaires et sociaux, école de la scolarité obligatoire et d'un socle refondé, formation des enseignants, innovation, réussite éducative, plan national d'éducation artistique..."

Et sur le chantier de la jeunesse, autre priorité du gouvernement ?

"... Aujourd'hui, plus des trois quarts des jeunes se disent inquiets pour l'avenir de la France, c'est pourquoi nous défendons une politique de la jeunesse qui refuse de faire des jeunes une catégorie spécifique de l'action publique mais qui les place au centre du débat public... On voit bien que la massification de l'enseignement et les dispositifs d'aide à l'emploi des jeunes n'ont pas réussi à réduire le chômage ni à améliorer la qualité et la stabilité de l'emploi. Améliorer les conditions de vie des jeunes revient à mener une politique ambitieuse d'accession au logement, d'accès à la mobilité, à la santé et à créer de nouveaux gisements d'emplois. La Ligue doit contribuer plus clairement à une telle ambition... L'éducation populaire doit contribuer à l'insertion entendue comme insertion civique et culturelle, bien au-delà de l'insertion professionnelle... En cela, le service civique peut être à la fois un dispositif d'accueil et un formidable levier d'autonomisation et un creuset d'engagement..."

Sur le front des valeurs, "promouvoir la laïcité comme un moyen de mieux faire société, alors qu'elle risque de devenir instrument de rejet et de ségrégation sociale de certaines catégories de population... Pour aider à contrecarrer ces dérives, le CA de la Ligue a adopté un texte, La laïcité, pour faire société, qui contribue à la compréhension des enjeux, à la connaissance de l'histoire, du cadre juridique et de la philosophie politique... Un texte qui doit servir de base à la réflexion des responsables associatifs ou de centres de vacances..."

Le secrétaire général aborde enfin le thème de la réhabilitation de la vie associative dans ses fonctions civiques, sociales et économiques. Il rappelle combien "l'identité associative a été fragilisée par les évolutions des politiques publiques"... Les prochaines années seront décisives ; "aussi, nous devons saisir le contexte plus favorable en France pour faire valoir une réglementation européenne plus ouverte aux associations d'intérêt général... Profitons de cette période pour examiner la voie des financements privés sans exonérer pour autant les pouvoirs publics de leurs responsabilités dans le financement des politiques publiques... C'est dans ce contexte que nous comptons aussi renforcer nos mandats dans des espaces collectifs de représentation de notre secteur..."

Le secrétaire général privilégie alors trois secteurs dans son rapport :

■ **Le secteur sportif** avec deux "tonalités" différentes... L'UFOLEP, première fédération sportive multisport affinitaire du pays, "qui s'interroge sur sa gouvernance et son projet pour conforter ses activités traditionnelles et développer de nouvelles pratiques dans une déclinaison harmonieuse du projet d'éducation populaire de la Ligue... À l'USEP, le débat se poursuit sur la nature de la contribution au projet et à la politique de la confédération dans la singularité de son statut de secteur sportif scolaire de la Ligue... temps précieux perdu alors que des réformes profondes du système éducatif s'engagent..."

■ **Le secteur vacances et loisirs éducatifs**... dont l'actualité a été dominée par le sujet du contrat d'engagement éducatif. "Un statut de volontariat de l'animation qui représente une véritable avancée a été élaboré, statut qui devrait figurer parmi les décisions de la nouvelle majorité... Sécuriser le fonctionnement des centres de vacances est d'autant plus important que ce secteur d'activité traverse lui aussi une crise économique... Notre secteur vacances est fragile et il n'a jamais été aussi important pour notre réseau, politiquement, comme économiquement... mais nous avons des raisons d'optimisme..."

■ **Le service vie, développement et qualification du réseau**... Le secrétaire général dénonce la baisse régulière des moyens accordés par le ministère de l'Éducation nationale, baisse qui a affecté notre capacité de fonctionnement à tous les niveaux, baisse également des moyens accordés par nos partenaires privilégiés que sont les collectivités territoriales... "Cette situation a conduit la Ligue à renforcer l'accompagnement rapproché des fédérations et des URFAL. Plus de 600 000 € ont été affectés à ces difficultés de gestion et des stratégies d'accompagnement préventives mises en place commencent à porter leurs fruits... Mais au-delà des questions budgétaires, le développement de notre base associative et militante est aussi un sujet de préoccupations. Les statistiques montrent que depuis quatre ans, nous ne constatons plus de baisse d'effectifs, mais pour autant, cela ne se traduit pas par une augmentation de nos adhésions... À cet égard, le CA a mis en place le principe d'une politique nationale fondée sur des contrats de développement de la vie associative, dynamique dans laquelle les fédérations s'inscriront..."

Le secrétaire général conclut ce rapport sur l'espoir que suscite l'arrivée de la gauche au pouvoir, souhaitant "une vraie rupture avec le quinquennat précédent... rupture avec les formes d'exercice du pouvoir présidentiel... avec les atteintes aux valeurs et aux principes élémentaires de la laïcité, avec les attitudes démagogiques permanentes de stigmatisation..."

Cependant, "attachés à notre indépendance, nous resterons vigilants et mobilisés sur les chantiers qui nous attendent..."

Et de conclure : "Nous ne sommes jamais autant utiles à la République pour qu'elle tienne ses promesses que lorsque nous sommes indépendants, créatifs et parfois, s'il le faut, frondeurs."

Extraits du rapport moral du secrétaire général de la Ligue de l'enseignement AG de Poitiers, le 23 juin 2012.

RENDEZ-VOUS MANIFESTATIONS

UFOLEP

- 23 septembre :
- Rando AOC à Corent
- Course auto challenge régional à Ambert
- 6 octobre :
- Fou d' Raid Chambon/Murol
- Endurance auto à Ambert

- 26 octobre : AG UFOLEP 63 à l'Amil'club Neyrat à Clermont-Ferrand

Culture Éducation Jeunesse

Comédie de Clermont-Fd (Maison de la culture)

- 3 octobre à 19 h : *Le vieux de la montagne*, mise en scène Patrick Sims
- 11 octobre à 20 h : *La mouette* d'après Anton Tchekhov
- Skali**
- 13 octobre à 20 h 30 : *Le véto libraire*, compagnie Chercheurs d'arts enkor - Raymond Fiabane à la salle des fêtes d'Olby - spectacle jeune public

- 26 octobre : *Opéra Pouet*, compagnie Zoëlastic - communauté de communes de Rochefort-Montagne - spectacle clownesque jeune public

Théâtre amateur

- 21 octobre à 17 h : *Hypocondria* de Bernadette Bertrandias - Théâtre de la Goutte d'Eau - Félix Tixier à la salle polyvalente de Bergonne

Danse

- 27 octobre de 15 h à 19 h / de 21 h à 23 h : danses simples d'animation à la maison de quartier Champratel à Clermont-Fd

Un partenariat supplémentaire avec la Ville de Lempdes



Le berceau de la 2 CV est bien connu des services de notre fédération puisque le FJEP de Lempdes est la deuxième association affiliée à la FAL par son nombre d'adhérents et de multiples partenariats existent entre la Ville et notre service culturel.

Le 1^{er} juin, Gérard Chanel, président de la FAL et Gérard Betenfeld, maire de Lempdes, signaient une convention

de mise à disposition d'une partie du site de Chadieu dont nous avons la gestion.

En effet, l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) de Lempdes cherchait une nouvelle implantation pour son fonctionnement estival, qui sorte ces jeunes d'un environnement urbain qui est le leur toute l'année. La FAL, pour sa part, cherchait à dynamiser le fonctionnement de Chadieu, et c'est tout naturellement que nous avons proposé au service enfance-jeunesse de Lempdes de l'accueillir sur les bords de l'Allier.

C'est ainsi que, dès cet été, une cinquantaine de jeunes Lempdaises et Lempdais, leur encadrement et équipement ont investi pendant les huit semaines des vacances le parc de Chadieu et une partie des locaux et marabouts (grandes tentes de 5 à 6 mètres x 8) qui ont été mis à leur disposition.

Nous gérons, depuis de nombreuses années, un ALSH qui accueille les enfants des communes du Syndicat intercommunal de Chadieu, propriétaire du site et ceux de Pont-du-Château.

Le fonctionnement de l'ALSH de Lempdes était indépendant du nôtre des points de vue pédagogique et administratif, mais nous fournissions néanmoins les repas et entretenions les locaux. Cela a nécessité une logistique notablement plus importante que celle des années précédentes et les différentes personnes concernées, si elles ont beaucoup eu à faire, ont parfaitement tenu leurs rôles. Cela fait dire aux différents protagonistes que tout s'est bien passé et ce partenariat réussi ne demandera donc qu'à être renouvelé l'été prochain.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE USEP DE BLOIS, LES 14 ET 15 AVRIL

L'assemblée générale de Blois restera dans l'histoire de l'USEP comme la première AG électorale où, en dépit du caractère uninominal du scrutin, ce sont bel et bien deux listes distinctes qui s'affrontaient. En témoignaient les professions de foi des 48 candidats au comité directeur : au-delà des références à un engagement militant, 47 d'entre elles faisaient clairement état de leur positionnement par rapport à l'un ou à l'autre des deux projets en présence.

"Cette campagne a permis à chacun dans tous les territoires de s'informer, de débattre, de décider et de faire des choix : c'est l'expression même de la vie démocratique" a relevé Jean-Michel Sautreau, président de l'USEP nationale, dans le complément au rapport moral qui a lancé l'AG. Et les comités ont fait leur choix, votant semble-t-il souvent en bloc pour une liste, sans user de la possibilité de "panachage". Ainsi, à une exception près, tous les membres figurant sur celle conduite par Jean-Michel Sautreau ont été élus au premier tour de scrutin.

Une fois les résultats proclamés, le nouveau comité directeur a proposé la candidature de Jean-Michel Sautreau à la présidence de l'USEP. Celle-ci a recueilli 67,05 % des suffrages exprimés. "C'est la dernière fois que je me présente comme candidat-président. C'est un engagement solennel que je prends devant l'assemblée générale" a aussitôt promis l'intéressé, dont c'était la seconde réélection.

Après la fébrilité du samedi, la matinée du dimanche fut marquée du sceau de l'ouverture et de l'apaisement. La veille, avant l'élection du président, par la voix du doyen en âge puis par celle du candidat lui-même, le comité directeur avait déjà tenu à faire une déclaration liminaire rappelant que la place de l'USEP était au sein de la Ligue de l'enseignement et affirmant sa volonté de participer pleinement aux 150 ans que celle-ci fêtera en 2016. Dans le même esprit d'ouverture, dans sa première "allocution présidentielle", Jean-Michel Sautreau a invité "toutes et tous à œuvrer dans un projet qui est à construire" : "Nous sommes tous de l'USEP et n'avons pas de divergence sur le fond. Il convient de chercher ensemble dans un cadre qui est celui du « sport scolaire », défini par quatre éléments : le lieu singulier qu'est l'école, pour nous publique, laïque et républicaine ; un jeune, acteur sportif ; la vie associative ; la rencontre sportive." Et le président de l'USEP d'enfoncer le clou : "Les idées des uns et des autres sont les bienvenues parce que l'on gagne toujours à les confronter."

L'intervention finale du secrétaire général adjoint de la Ligue de l'enseignement se situa sur le même registre conciliant. Éric Favey s'est notamment dit "rassuré" d'entendre le président de l'USEP réaffirmer "l'appartenance" de l'USEP à la Ligue de l'enseignement. S'adressant à la nouvelle équipe USEP, Éric Favey a également listé les points sur lesquels, à son sens, le travail en commun a pris du retard lors de la mandature écoulée : développement de la vie associative dans une école qui change, probables transformations de l'organisation de la journée, de la semaine et de l'année scolaire, prise en compte des politiques éducatives territoriales et participation à la réflexion sur la laïcité au-delà du seul rappel des valeurs...

Fréquentation estivale en hausse au Grand Panorama

Des vacances "nature" !

Le Grand Panorama en bord du lac Chambon, au cœur du Parc des volcans d'Auvergne : un point de départ idéal pour aller conquérir les espaces naturels et le patrimoine du Parc régional des volcans d'Auvergne.

Force a été de le reconnaître : si depuis de nombreuses années, cet atout géographique majeur avait fait les beaux jours de l'établissement

auprès des classes vertes, des classes de nature, des classes transplantées, la fréquentation au cœur de l'été n'était pas à la hauteur de ce qui était souhaitable ; pire même, elle engendrait un déficit de fonctionnement préjudiciable à l'équilibre financier de toute la saison. C'est à ce difficile problème de prestation,

d'image, de commercialisation auprès d'un public familial que s'est "attelée" l'équipe de la FAL 63 : Bruno Gilliet du service vacances, Éric Lamour, directeur du site et Frédéric Rideau, directeur des services, en chefs de manœuvre. Ainsi des initiatives commerciales ont-elles été prises pour promouvoir, en plus des groupes constitués (scolaires, sportifs, retraités...), un accueil de familles dans le cadre d'une prestation complète de type "village-club" : accueil sur une période de 5 à 7 jours avec une formule "tout compris" comprenant l'hébergement, la restauration, des clubs enfants et l'animation adulte et familiale. Pour user d'un vocabulaire de "marketing", la commercialisation de ce "produit" se fait dans le cadre du réseau de la Ligue de l'enseignement (brochure nationale + points de vente dans chaque département), et un partenariat national de la Ligue de l'enseignement avec VLA (filiale de la CCAS) a permis d'élargir la surface d'affichage de la structure. "Depuis deux ans, une dynamique est enclenchée... Nous observons pour cet été 2012 une augmentation de la fréquentation du Grand Panorama : celle-ci a été doublée par rapport à l'été 2011 - avec 350 personnes différentes accueillies et plus de 2 500 journées vacances réalisées. Nous avons cependant encore une marge de progression importante puisque cela représente 30 % de notre capacité d'accueil", soulignent les responsables de ce renouveau. Le développement doit s'appuyer sur plusieurs facteurs : le "potentiel activité" de l'environnement proche du centre (notamment les activités de pleine nature) ; la richesse du patrimoine situé sur le territoire proche du centre (Murol, Saint-Nectaire, Besse, le Parc des volcans d'Auvergne), la délivrance de prestations



avant tout parier sur la proximité. Par ailleurs impliqué dans l'action en faveur des handicapés, il a rappelé l'échéance de 2015 pour la mise aux normes d'accessibilité. Pour l'heure, le Grand Panorama a joué le jeu en accueillant pour la deuxième année une journée ludique organisée le 8 août avec Handicap International.

• **Une famille de l'Ain.** Deuxième séjour après la Côte d'Azur, pour chercher le calme et se reposer. Le GP a été connu grâce au comité d'entreprise de la CAF.

• **Une famille de la Creuse.** Revient au GP pour la deuxième année avec pour projet de rester quinze jours l'an prochain.

• **Une famille parisienne** qui a connu le GP par Internet et a pris des renseignements complémentaires au siège de la Ligue à Paris.

Autres rencontres :

• **Une famille de banlieue parisienne** qui découvre l'Auvergne. Les jeunes choisiront entre les activités encadrées, la pêche et les activités libres. Les adultes ne "sortiront" pas de Chambon-sur-Lac, saturés du temps de transport subi au quotidien. Le Grand Panorama a été connu par le CE.

• **Une dame de 84 ans**, accompagnée de sa fille. Venues pour une semaine, beau temps aidant, elles sont restées pour une deuxième semaine de repos, de randonnées, de promenades. Le Grand Panorama a été connu par le CE de l'URSSAF.

de qualité, un positionnement prix qui doit rester raisonnable et attractif dans un marché très concurrentiel.

Même si tout n'est pas gagné, saluons la réussite de l'entreprise que l'on doit à l'équipe chambonnaise dirigée par Éric Lamour et aux acteurs du siège clermontois de la FAL. Cette indispensable coopération associée aux efforts de tous sera gage d'une pérennité du fonctionnement de "notre" Grand Panorama

Nous avons rencontré :

• **Alain Plazenet.** Ancien directeur du site, il est maintenant élu local de Chambon-sur-Lac. Il nous a rappelé la bonne entente entre la municipalité et l'équipe du Grand Panorama. Rapportant les projets touristiques en cours dans les environs, en particulier le projet de parcours naturel familial au Chambon-des-Neiges, il reste pour sa part convaincu que l'activité "neige" reste jouable même si des jours difficiles attendent "le tourisme social" qui doit

L'été 2012 en quelques chiffres

132 familles ● 350 personnes ● 2500 journées vacances
● 8 semaines d'exploitation ● Meilleure fréquentation sur le mois d'août (6/25 août) ● Pic atteint pour la semaine du 20 au 25 août : 75 personnes présentes !

Sancy Europe Montagnes Gravir des sommets ? Oui, mais pas seulement...

Créée en 2005 pour porter des projets divers, cette association s'est naturellement tournée vers la FAL lorsqu'il a fallu s'affilier ("C'est dans cette fédération laïque que se trouvait notre place et pas ailleurs" a déclaré Michel Mathé, le président, au cours de son entretien avec *Auvergne laïque*). Depuis cette date et pour de nombreuses années, un seul projet est conduit par cette association clermontoise, "L'Europe par ses 27 sommets". Un seul ? Oui ! Mais il est grandiose...

Prévu pour dix expéditions qui ont débuté en 2007, il a déjà enchanté cinq groupes de randonneurs. Les premiers sont partis en juin 2007 pour la Pologne, la Slovaquie et la Tchéquie ; les deuxièmes en septembre 2007 pour l'Irlande, le Royaume-Uni et le Danemark ; les troisièmes en mai 2009 pour l'Allemagne et le Benelux ; les quatrièmes en mai 2010 pour la Grèce et Chypre et les cinquièmes en septembre 2011 pour l'Espagne et le Portugal. Les cinq prochaines se dérouleront dans les autres pays de l'Union européenne.

Le but de ce projet est de réaliser à la fois une étude sur la diversification agricole dans les moyennes montagnes d'Europe et d'effectuer l'ascension du plus haut sommet de chacun des vingt-sept pays.

Porté par Michel Mathé et Jean-Pierre Frachon, guide haute montagne auvergnat, "L'Europe par ses 27 sommets" est destinée à mettre en relation les acteurs de l'agriculture et du tourisme des moyennes montagnes du Massif central avec ceux des autres pays d'Europe.



Au cours de chaque expédition (composée de trois membres de l'association et de sept agriculteurs ou acteurs de l'économie des territoires), les randonneurs visitent des structures agricoles et découvrent ainsi les réalités et l'évolution du monde agricole, ses pistes de diversification dans les différents territoires. Ils réalisent des interviews, rapportent contacts, textes, photos et des images de leurs visites et des ascensions des sommets. Après avoir visité, rencontré et collecté, il faut témoigner. De retour en Auvergne - grâce notamment à un film de 52 minutes réalisé par Gérard Germain, membre de l'expédition et diffusé par la Chaîne parlementaire et TV8 Mont Blanc -, les randonneurs vont rencontrer les populations de leurs communes pour présenter les expériences originales ou innovantes observées, les activités économiques et les pistes de développement

qui pourraient avoir leur place dans le Massif central. Peu à peu se tisse ainsi un réseau européen d'acteurs de l'agrotourisme qui permet de susciter des échanges entre les structures visitées et d'apporter à notre territoire des idées nouvelles de développement et de diversification de l'agriculture.

Contact : Michel Mathé
www.europe27.eu
michel.mathe5@wanadoo.fr
Tél. 06 70 76 33 79

Le bureau

Président : Michel Mathé
Vice-président : Jean-Pierre Frachon
Trésorier : Rémy Charbonnel
Secrétaire : Viviane Burgarella

ÉCHOS

Volvic Vélo Nature : sortie annuelle du club



Volvic - Unterschneidheim (Allemagne), soit 992 kilomètres, c'est le défi que dix cyclistes plus un assistant bénévole du club viennent de réaliser du 12 au 18 mai dans des conditions parfois très difficiles (pluie, vent, neige).

Ce périple, réalisé en sept étapes de 120 à 160 kilomètres par jour et parfois plus de 3 500 mètres de

dénivelé positif, laissera des souvenirs très profonds à ces onze personnes, où l'esprit d'équipe et la bonne entente ont joué un rôle très important dans ce succès.

Volvic Vélo Nature tient à remercier très sincèrement les comités de jumelage de ces deux villes, les familles allemandes pour leur accueil, la municipalité de Volvic et la Société des eaux de Volvic.

Déjà un nouveau projet est à l'étude pour mai 2013.

Pro Patria Maringues : fresque de laïcité



Lors de la célébration du centenaire de l'association, une fresque murale, combinant peinture et mosaïque, a été inaugurée. Cette œuvre artistique collective, qui orne désormais sur trois pans de murs l'entrée secondaire de la salle de Pro Patria, a été réalisée par les enfants de l'atelier d'art de l'association, sous la responsabilité de Jacky Fialon.

Outre le nouveau logo, la réalisation s'agrémenta d'un arbre en mosaïque, dont les feuilles symbolisent les activités sportives et culturelles et de mots en relief, tels que : laïcité, culture, sport, citoyenneté et solidarité.

En présence de Monsieur le Maire de Maringues, des élus, des responsables et des membres de l'association, des parents et des enfants, Jacky Fialon a achevé son discours par ces mots : "Au-delà, des gestes techniques, de l'effort de précision demandé, les enfants, en participant à une démarche collective de longue haleine, ont appris le respect du travail accompli par l'autre, le partage avec l'autre, la solidarité et peut-être même, une approche de laïcité et de la citoyenneté, écrivant à leur manière, une page dans le grand livre de Pro Patria."

N'OUBLIEZ PAS : ENVOYEZ-NOUS VOS ÉCHOS
(15 lignes maximum) avant le 12 octobre 2012

Association culturelle et sportive Richelieu (ACSR)

En route vers l'intégration

La section UFOLEP de tennis de table de l'ACSR a 20 ans. Pour saluer cet anniversaire, Auvergne laïque a souhaité faire mieux connaître le travail accompli au sein du foyer Richelieu, rue Delarbre à Clermont-Ferrand, en direction d'adultes atteints de troubles psychiques ou de déficience intellectuelle.



dans un esprit différent de celui du milieu fédéral a été une force dynamisante pour nos résidents." La gestion de l'association est une affaire commune entre les personnels d'encadrement (activité incluse dans leur mission sur la base du volontariat) et les membres résidents. L'action sociale étant reconnue, des crédits de fonctionnement sont alloués par la direction de l'établissement à l'association permettant des sorties de socialisation sur des terrains extérieurs, au contact des autres. La pratique sportive et l'action culturelle sont autant de moyens permettant de valoriser les adhérents ; c'est aussi avec cette volonté de reconnaissance qu'ils sont invités à participer aux assemblées générales fédérales.

Les activités offertes à la soixantaine d'adhérents : pétanque, gymnastique, tennis de table, randonnée, vélo VTT, piscine, musculation, sport nordique,

arts plastiques, danse, broderie, multimédia, atelier bois et fer, cuisine, jardinage.

Les sections naissent et disparaissent au gré de la demande et des possibilités d'encadrement assurées par les professionnels.

On accordera une mention spéciale à la section pétanque qui a participé aux nationaux UFOLEP, de même que la section pongiste, elle aussi présente à un bon niveau avec 7 équipes et 24 joueurs licenciés en UFOLEP et FFTT alors que plus de 50 résidents participent à l'activité dite de loisirs.

Les pongistes de l'ACS Richelieu ont fêté les 20 ans de leur section le samedi 23 juin. Un tournoi gratuit ouvert aux pongistes de tous niveaux a été organisé ce jour-là au gymnase Thévenet de Clermont-Ferrand.

Contact : 04 73 19 85 00
richelieu.acs@laposte.net

ILS NOUS ONT QUITTÉS



Paule Roche

Notre amie Paule Roche nous a quittés au milieu de l'été. Avec son mari André - on les appelait Paulette et Dédé -, ils avaient d'abord formé un couple d'instituteurs exemplaires à Youx, puis à Saint-Sylvestre-Pragoulin, enfin à Riom dans plusieurs postes spécialisés, jusqu'à la retraite en 1994.

Paule était très investie dans la vie locale de Riom, à travers les colonies de vacances dont elle fut l'animatrice et la référence, à travers l'amicale laïque et son engagement municipal.

Elle fut l'âme et l'esprit des séjours de Notre-Dame de Monts, de Loubeyrat, de Bagnols et elle avait dépeuplé les "jolies colonies de vacances", en introduisant pour les enfants le réveil échelonné et les activités à la carte. Les petits Riomais furent à l'avant-garde d'une nouvelle forme d'animation des séjours de vacances.

À l'amicale laïque, elle occupa le poste de secrétaire, anima l'atelier informatique et accepta pendant plusieurs années la fonction de présidente. Mais elle était présente et active dans toutes les autres activités. Elle était curieuse de tout.

Elle siégea au conseil d'administration de la FAL et reçut en 2007 la médaille d'argent de la Ligue de l'enseignement. Elle avait reçu quelques années plus tôt la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports et celle aussi de l'amicale laïque de Riom.

Paule avait trop d'idées, trop d'énergie pour les réserver au seul cadre familial. Mais son enrichissement personnel, son dynamisme, son sourire permanent ne pourront que rejaillir sur ses proches, enfants, petits-enfants qui eux aussi, à leur tour, participeront à la construction d'un monde moins individualiste et plus fraternel, un monde qu'on souhaiterait à son image.

Les amicalistes de Riom sont fiers d'avoir été à ses côtés pendant toutes ces années et comptent bien faire fructifier longtemps cet héritage humaniste.



Henri Reynaud

Henri Reynaud, président d'honneur de l'amicale laïque de Vic-le-Comte, nous a quittés. Henri était une figure hors du commun ; autodidacte, artiste passionné, il a su partager sans contreparties son talent et son amitié. Il arrive dans la commune en 1964 au côté de son épouse Yvette, institutrice et très tôt se lie au monde associatif. Emporté par son engagement profondément laïc, il crée et dirige pendant une trentaine d'années la chorale de l'amicale, et un peu plus tard la section d'arts plastiques.

Son engagement l'a conduit à assurer des responsabilités dans le bureau de l'amicale et au sein du conseil municipal. Pendant une trentaine d'années, il a été secrétaire puis président de l'amicale laïque. Son action remarquable lui a valu de nombreuses décorations : médaille d'argent de la Ligue de l'enseignement, médaille de l'Assemblée nationale, et une promotion au rang de chevalier des Palmes académiques.

Tous les anciens se souviennent des bals chics des années 70, où Henri dirigeait la décoration : exigeant, perfectionniste..., il savait déjà motiver ses troupes, pour leur permettre d'atteindre le meilleur d'elles-mêmes, ce qu'il n'a cessé de faire toutes ces années durant. Son enthousiasme nous animera encore longtemps, et va certainement nous aider à poursuivre la route.

Le président et l'ensemble des adhérents de l'amicale ainsi qu'*Auvergne laïque* souhaitent transmettre leurs amitiés à Yvette et à sa famille.

Questions de...

dopage

Le 13 juillet 1967, Tom Simpson, qui participe au Tour de France, s'effondre et meurt au cours de l'ascension du mont Ventoux ; on sait maintenant que le coureur a succombé à un mélange d'alcool et d'amphétamines et qu'il est un des rares coureurs à avoir reconnu l'usage de substances illicites : le reste du peloton proteste alors contre les contrôles anti-dopage. Une arithmétique rudimentaire tente aujourd'hui de dédramatiser le dopage : puisque tous les coureurs d'un peloton se dopent, il n'y a donc plus infraction et le mérite des vainqueurs n'est pas diminué. Nous sommes là au cœur des problèmes que pose aujourd'hui la consommation de toutes les substances dites illicites.

Or, les conséquences du dopage ne sont pas seulement immédiates : une enquête récente dans les milieux du cyclisme dévoilait qu'un pourcentage élevé d'anciens cyclistes était frappé d'une mort précoce, précédée de troubles ou de maladies graves consécutives à la pratique (même modérée) du dopage. Il semble bien que l'ampleur du phénomène résiste à toute tentative morale (l'information, la prévention) ainsi qu'à toute tentative judiciaire (contrôles souvent refusés, sanctions souvent contestées). Les révélations de l'affaire Armstrong viennent de porter un rude coup à la gloire du champion et à la gloire du cyclisme en général. Quelque chose dépasse largement le champ d'une pratique sportive, de ses adeptes et de ses admirateurs qui est de l'ordre d'une légende qui s'effondre.

Toutes les raisons du dopage sont peut-être à chercher dans une véritable mythologie dont les sportifs seraient à la fois les héros et les victimes. La rudesse de certaines épreuves, la recherche de la performance, l'émergence d'un sport-spectacle, l'hystérie qu'il provoque



et dont les Jeux olympiques viennent de donner l'image, incitent inmanquablement les sportifs à se surpasser.

Or la tragédie du dopage nous rappelle que l'homme est un être vulnérable, facilement terrassé par la souffrance, à la fois fasciné et effrayé par les exigences du vedettariat (Brel était malade avant chaque tour de chant). Comment ne pas comprendre alors que l'homme puise dans les substances artificielles la force (le courage) de surmonter les insuffisances de sa condition, les difficultés extrêmes de son épreuve quand elle atteint des limites inhumaines, pour répondre précisément aux

exigences du sport et au fanatisme du public, et accéder au statut de demi-dieu ? Statut par ailleurs précaire, les lendemains d'une gloire et le retour à l'anonymat engendrant amertumes, frustrations et toutes les formes de la dépression.

Alors, certes, il faut prévenir, informer ; il faut aider (au lieu de punir) ; certes, la pratique du dopage constitue une délinquance mais il est bien plus important – et bien plus difficile – de s'attaquer aux systèmes assassins, aux marchands d'illusions mortelles dont les hommes, aveuglés par l'aspiration à un bien-être ou à une gloire illusoire, sont otages et victimes.

Bannir les idées reçues

- ✘ Le dopage est un phénomène contemporain. Sous la forme de produits chimiques élaborés peut-être. Mais dès l'Antiquité, des athlètes qui participaient aux Jeux olympiques pouvaient se voir disqualifiés pour avoir absorbé des "philtres" destinés à accroître leurs capacités. Au début du XX^e siècle, certains participants aux premiers "Six jours" cyclistes n'hésitaient pas à s'injecter de la strychnine pour accroître – du moins le croyaient-ils – leur résistance au sommeil.
- ✘ Le dopage touche surtout les sports individuels. Le cyclisme et l'athlétisme sont régulièrement pointés du doigt mais on n'évoque guère le tennis, bien que certaines rencontres puissent durer quatre ou cinq heures. Les instances sportives officielles tiennent à jour une statistique faisant apparaître le pourcentage de "dopés" par rapport au nombre de contrôlés mais, l'an passé, on a contrôlé en Auvergne autant d'athlètes (une vingtaine sur moins de 5 000 licenciés) que de footballeurs (une vingtaine sur 50 000 licenciés...).
- ✘ Le dopage, c'est l'affaire des professionnels de haut niveau. Pas seulement, et le souci de faire figure honorable dans des compétitions de niveau modeste peut y conduire de purs amateurs. Il est même deux catégories de pratiquants qui sont particulièrement exposés : les adolescents prématurément soucieux de rivaliser avec leurs aînés et les athlètes vieillissants qui acceptent mal de ne plus rééditer les performances de leur jeunesse.
- ✘ Le dopage ne concerne que les sportifs. Faux bien sûr ; dans le monde du spectacle il ne manque pas d'artistes qui n'entrent en scène qu'après avoir absorbé des adjuvants ; qui de l'alcool, qui de la drogue, qui des amphétamines. Il ne fait guère de doute que certains ténors de la politique, quand ils doivent assurer trois réunions publiques chaque jour, ne tiennent pas ce rythme pendant une quinzaine sans avoir recours à des "toniques" pas toujours innocents.
- ✘ Et dans le monde du travail même, certains responsables qui occupent des emplois particulièrement exposés, des cadres soumis à une "obligation de résultats", des travailleurs manuels assurant des tâches pénibles – cela existe encore – ont recours à des stimulants qui seraient considérés comme des produits dopants dans un autre contexte. Mais là, il n'y a pas de contrôles.

Alors, le mieux, c'est de se contrôler soi-même.



De gauche à droite : Yves Begon (vice-président UFOLEP), Nathalie Chanony (déléguée départementale), Marguerite Dupechot (médecin du sport), Jonathan Rougier (psychologue) et Frédéric Rideau (directeur FAL 63).

Conseils pour éviter l'automédication

■ Important ! Consulter la notice pharmaceutique du médicament : une mention particulière à l'attention des sportifs spécifique, le cas échéant, la présence d'une ou plusieurs substances interdites.

■ Si aucune mention n'y précise la présence d'une substance interdite dans le sport, vérifier, néanmoins, sur le site Internet de l'AFLD ou directement dans la liste en vigueur des substances et méthodes interdites dans le sport qu'aucun des principes actifs figurant sur cette notice ne fait l'objet d'une interdiction.

Conduites à risques & dopage

La conférence-débat "Conduites à risques et dopage" organisée par le comité départemental UFOLEP le 2 juin dernier reste au cœur de l'actualité sportive de cette rentrée avec l'affaire Armstrong qui alimente plus que jamais les discussions sur la problématique !

Lors de cette matinée, Marguerite Dupechot, médecin du sport, conseillère de la Direction régionale de la cohésion sociale Jeunesse et Sports, énonce les chiffres établis par l'AFLD (Agence française de lutte contre le dopage) et nous alerte sur le fait que l'UFOLEP n'échappe pas au problème ! En 2011, 3 cas de dopage en UFOLEP ont été recensés : 2 en athlétisme avec prise d'EPO et de corticoïdes et 1 en cyclisme avec prise de cannabis et de cocaïne.

Pour autant, la prise de conscience et l'engagement de l'UFOLEP nationale sur le sujet ne datent pas d'aujourd'hui. Son engagement remonte aux années 90 par des actions comme la mise à disposition d'expositions pour les associations. S'en suivra en 2007 la création d'un groupe de travail "sport-santé" sur la problématique dopage (mais également obésité, sédentarité...). Puis en 2010, la réponse à l'appel à projet "Plan prévention du dopage et du trafic des produits dopants", initié par le ministère des Sports, qui débouche sur la proposition d'un plan pluriannuel intégré au plan de développement national 2009-2013.

Les objectifs affichés par l'UFOLEP et retenus par le ministère sont de :

- diminuer le nombre de cas de dopage ;
 - sensibiliser et informer les licenciés ;
 - former un encadrement associatif sur le risque ;
 - créer un réseau de "correspondants" compétents.
- À l'échelle internationale, l'Agence mondiale anti-dopage créée en 1999 avait pour mission de mettre au point le code mondial anti-dopage afin d'harmoniser la liste des dopants et les méthodes interdites ainsi que de renforcer les moyens de lutte. Sur le plan national, on retient la création d'un Numéro Vert dès 1998, d'antennes médicales de prévention à disposition dès 2000 et la création de l'Agence française anti-dopage en 2006, cette dernière travaillant surtout à lutter contre les trafics de produits dopants (loi du 3 juillet 2008) et à renforcer les actions de prévention.

Actuellement, le plan de prévention mené par le ministère se destine au grand public (actions de sensibilisation lors des grandes manifestations), il concerne le milieu sportif (convention d'objectifs avec les fédérations) et la prévention des trafics (travail avec l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique).

En quelques années, le problème n'est plus celui uniquement du sport élite et touche de plus en plus de sportifs amateurs. On comprend alors que la dernière campagne de communication du ministère rappelle que nous sommes tous concernés :

DÉFINITIONS

Antalgique : On dit d'un produit qu'il effectue une action antalgique lorsqu'il ne fait qu'atténuer ou calmer la douleur. On peut citer, à titre d'exemples de produits ayant une action antalgique, les analgésiques ainsi que les calmants.

Analgésique : Médicament utilisé en médecine afin d'éliminer la douleur d'un patient. On peut citer, à titre d'exemples, l'aspirine, le paracétamol mais aussi la morphine et la codéine.

Narcotiques : Classe de substances interdites capables d'induire un état proche du sommeil et qui engourdissent la sensibilité. Utilisés pour supprimer ou atténuer la sensibilité à la douleur et provoquer une impression de bien-être. Il s'agit d'une classe de substances interdites en compétition.

fédération, association, animateurs, éducateurs, pratiquants... (voir doc de communication ministérielle).

Dopage... conduite dopante... Mais de quoi parlons-nous ?

Le dopage est défini comme une ou plusieurs violations des règles anti-dopage telles que possession, trafic, usage de produits interdits, refus de se soumettre à un prélèvement.

Le Code du sport interdit à tout sportif participant à une compétition ou manifestation sportive organisée ou autorisée de détenir et/ou d'utiliser sans raison médicale justifiée une ou plusieurs substances.

Une conduite dopante est la consommation de substances pour affronter un obstacle réel ou ressenti par l'usager ou par son entourage aux fins de performances.

Le dopage est une pratique interdite par la réglementation.

Les autres comportements à risques sont :

- l'addiction, qui est l'envie d'utiliser ou de consommer (dimension impulsive) avec obligation de répétition (dimension compulsive) envahissant peu à peu la vie mentale et sociale de la personne ;
- l'usage sans dommage mais aussi l'usage nocif et abusif liés à une consommation répétée induisant des dommages somatiques, psychologiques et sociaux ;
- la dépendance, qui conduit à une perte de liberté associée à des dommages sanitaires et sociaux.

Pour aller plus loin dans la compréhension des conduites dopantes et du dopage, nous devons comprendre quels sont les facteurs qui poussent un sportif au passage à l'acte. Nicolas Authier, médecin au centre d'addictovigilance d'Auvergne, distingue deux facteurs déclencheurs : un problème physique

ou mental. Les principales finalités des conduites dopantes sont donc la recherche d'amélioration des capacités physiques, la diminution de la douleur, de la fatigue ainsi que du stress et de l'anxiété.

Il explique également que la gestion de la douleur et l'automédication chez le sportif sont deux dimensions étroitement liées. Pourtant, la douleur est un système de protection de l'organisme. Une étude accablante des athlètes testés lors des Jeux panaméricains indique que 63 % des 1 261 participants consommait des médicaments, dont 64 % prenaient des anti-inflammatoires en association avec des analgésiques, le plus souvent en compétition.

Les antalgiques sont justement utilisés dans la pratique sportive dans le but de mieux supporter la douleur, d'atténuer la perception des difficultés de l'effort ou de permettre de poursuivre une activité sportive malgré une blessure sérieuse de l'appareil locomoteur. On arrive ici à une notion très répandue dans la pratique sportive qui est de dépasser ses limites. Mais la question que nous pouvons nous poser est : est-ce la finalité du sport ?

Les risques sur la santé liés à ce comportement sont pourtant importants, pouvant paradoxalement augmenter les blessures pendant l'activité sportive, provoquées par une surestimation de ses capacités, créant aussi une mauvaise consolidation des blessures. Le cas échéant, l'administration de doses suprathérapeutiques peut conduire à l'overdose. La prise d'antalgiques conduit le sportif vers une dépendance à la substance, provoque la perte de sommeil, la dépression, la perte de concentration, des troubles respiratoires, cardiaques et gastro-intestinaux.

Ça commence quand, où, comment ?

- Prendre un antalgique dès qu'on a un peu mal, puis on s'habitue.
- Avoir besoin d'un petit quelque chose avant chaque match.
- Parents (ou entraîneur) qui cherchent à améliorer leur petit sportif : petite mixture maison, comprimé de vitamines.
- L'habitude d'avoir une petite pommade, un petit massage préparatoire sans raison.
- Une fatigue par manque de sommeil, qui a besoin d'être compensée.
- La fatigue d'un entraînement excessif.
- La pression excessive d'un parent ou entraîneur ou dirigeant.
- La peur de décevoir.
- Les conseils éclairés d'un "ami".

Jonathan Rougier, psychologue au service de la médecine du sport, complète le sujet en abordant la consommation de cannabis, de tabac et d'alcool associée à une pratique sportive. Il pointe la notion de drogue douce et de drogue dure en spécifiant que le nombre de morts par an causées par la cigarette est nettement plus important que celui consécutif à la prise d'héroïne.

Il porte aussi notre attention sur les comportements qui encouragent la prise de drogue comme le cannabis avant la pratique d'un sport extrême pour se donner du courage. Ou encore, la consommation d'alcool avant un effort physique pour se protéger d'une éventuelle défaite en se donnant une excuse : on parle d'auto-handicap. Ici, nous avons en mémoire le meeting d'athlétisme de Lausanne 2008, où le Russe Ivan Ukhov, en saut en hauteur, s'est présenté à la compétition complètement ivre !

Il conclut en indiquant que les sportifs qui centrent leur intérêt uniquement sur leur pratique sportive sont plus susceptibles d'être un jour confrontés à une conduite dopante.

Le sujet du dopage reste vaste et complexe et ne concerne plus uniquement les sportifs de haut niveau. Lors de la conférence, les personnes présentes ont donc pu apprécier les éclairages et les conseils des intervenants, car mieux comprendre aide à mieux agir et mieux anticiper.

Les actions et l'intérêt de chacun sur le sujet contribuent chaque jour à lutter contre ces pratiques qui deviennent un problème de santé publique. Nous devons donc continuer à informer et éduquer par des actions de prévention et de sensibilisation, et pour cela, c'est sûr, l'UFOLEP sera de la partie !

ICI & LÀ

• Pour la laïcité

Nous avons beaucoup déploré, sous le mandat de Nicolas Sarkozy, la cléricisation du régime et le retour officiel d'une dévotion publique contraire aux principes de la laïcité. Nous sommes donc nombreux à espérer du nouveau gouvernement des prises de position (et des mesures) fermes conformes à ces principes fondateurs de la République. C'est pourquoi il peut paraître exaspérant qu'une des premières images officielles de l'exercice de François Hollande nous le montre assistant à une messe dans la cathédrale de Strasbourg et sagement assis au côté d'Angela Merkel. Il s'agissait semble-t-il de célébrer l'amitié franco-allemande. Fallait-il en passer nécessairement par la bénédiction de l'Église ? Cette même Église qui bénissait aussi les armées partant au combat. Verrons-nous un jour l'avènement d'un gouvernement qui aura le courage d'appliquer radicalement (y compris dans les célébrations festives) la séparation de l'État et de l'Église ? D'autant que cette dernière, obstinément attachée à ses dogmes, ne se contente jamais de figuration rituelle mais cherche opiniâtrement à reconquérir et à exercer son pouvoir et sa direction des consciences.

• Mariage homosexuel

Le cardinal-archevêque de Paris, au nom des évêques de France, a fait lire dans toutes les églises de France que les enfants devaient "bénéficier pleinement de l'amour d'un père et d'une mère".

L'archevêque de Lyon doute que la légalisation du mariage homosexuel et l'adoption par un couple homosexuel relèvent de l'autorité du Parlement. En remettant en question la légitimité du Parlement à définir les règles du mariage civil, il conteste les principes de la souveraineté nationale.

Si l'Église catholique a le droit de prendre sa place dans les débats de société, elle ne doit pas s'opposer à des projets politiques qui lui déplaisent.

• Sacrilège

"Sainte Vierge, Sainte Vierge, chasse Poutine ! Chiasse, chiasse, chiasse de Dieu ! Sainte Vierge, deviens féministe !"... Ce n'est pas la poésie d'un Prévert, d'un Aragon ou d'un Victor Hugo mais il faut croire que la colère des trois punkettes des Pussy Riots a eu quelque résultat dont celui de les envoyer en camp de travail mais aussi de jeter dans la rue des centaines de manifestants courageux dont le joueur d'échecs Kasparov, lui-même menacé de cinq ans de camp.

Et on attend toujours, en dehors de la protestation calibrée de la ministre française de la Culture, une réaction de nos artistes interprètes "engagés" qui étaient pourtant prompts à réagir naguère pour défendre leurs droits légitimes d'intermittents du spectacle par une grève qui a annulé les festivals de l'été 2003 ou plus récemment en affirmant leur soutien de bon ton aux politiques dans le vent.

• Enseignant : plus beau métier du monde ?

Le nouveau gouvernement a créé 1 000 postes d'enseignants dans les écoles et 280 dans le second degré à la rentrée. C'est un progrès. Mais dans les lycées et collèges, faute de candidats, des postes d'enseignants ne seront pas pourvus, en particulier en mathématiques, lettres et anglais. Le métier d'enseignant n'attire plus : absence de formation, conditions de travail difficiles, rémunérations faibles. En 2007, il y avait 53 121 candidats au concours de professeurs des écoles alors qu'ils n'étaient plus que 18 136 en 2011. Il est urgent de redonner aux étudiants l'envie d'exercer "le plus beau métier du monde". La réforme de l'école prévue par Vincent Peillon devra en tenir compte.

Avec les DDEN

Pourquoi demander l'abrogation du statut clérical d'Alsace-Moselle ?

Un peu d'histoire :

Le 15 juillet 1801, le Concordat est signé par Napoléon Bonaparte, premier consul de la République et par sa Sainteté Pie VII, "tant pour le bien de la religion que pour le maintien de la tranquillité intérieure".

Le 9 décembre 1905, la loi de séparation des Églises et de l'État, en instaurant la laïcité institutionnelle comme pilier de la République, abroge le Concordat de 1801.

En 1918, lorsque l'Alsace et la Moselle reviennent à la France, les forces cléricales, s'appuyant sur les renoncements des gouvernements de la République et en amalgamant le régime clérical avec les acquis sociaux locaux, imposent le maintien du Concordat et du statut scolaire d'exception en Alsace-Moselle.

Les tenants du régime concordataire brouillent le débat, en cultivant l'amalgame entre le Concordat et le droit social local. En réalité, il n'y a pas de lien entre le Concordat de 1801 et le droit social local d'Alsace-Moselle.

Il est vrai que le droit social d'Alsace-Moselle, hérité du combat des socialistes allemands de 1883 à 1889, est effectivement plus favorable que le droit national.

Par exemple, le droit local en matière de Sécurité sociale favorise les salariés d'Alsace-Moselle. Il ne s'agit donc pas de remettre en cause ces acquis sociaux, notre volonté d'abroger ce statut clérical s'appuie sur le respect du principe de séparation des Églises et de l'État. En effet, la loi de 1905 garantit la liberté de conscience et par conséquent celle de culte. Cette loi de liberté qui doit s'appliquer partout sur le territoire français rappelle que la République ne reconnaît ni ne salarie aucun culte. La loi précise même qu'à partir du 1^{er} janvier 1906, les budgets consacrés aux cultes des communes, des départements et de l'État sont supprimés.

Le régime concordataire est donc en contradiction flagrante avec la loi du 9 décembre 1905. En effet, le Concordat a un coût très élevé pour le budget de l'État : plus de 50 millions d'euros ont été dépensés en 2011 pour rémunérer les 1 400 prêtres et laïcs en mission, pasteurs et rabbins.

De plus, il faut savoir que les trois départements d'Alsace-Moselle (Haut-Rhin, Bas-Rhin et Moselle) subissent un statut scolaire clérical d'exception mixant la loi Falloux de 1850 et les lois impériales

allemandes. Les écoles primaires sont confessionnelles ou inter-confessionnelles, l'enseignement religieux est obligatoire dans le primaire et le secondaire ; ainsi, les "enseignants de religion" sont payés sur les deniers publics par tous les citoyens français.

Le décret du 10 juillet 1948 a établi la grille indiciaire des ministres des cultes reconnus et le décret du 8 octobre 2007 fait passer la plupart d'entre eux dans la catégorie A de la fonction publique. À titre d'exemple, en 2007, un évêque est à l'indice majoré 660, un président du directoire protestant à l'indice 623 et un grand rabbin à 590. En comparaison, un professeur certifié au 11^e échelon est à l'indice 658.

Par respect de la loi et de la justice, l'argent de tous, récolté par l'impôt, ne peut que financer des services publics (écoles, hôpitaux, crèches, services sociaux...) et non des cultes qui relèvent des pratiques privées. On ne peut se réclamer simultanément de la loi de séparation des Églises et de l'État et soutenir l'application du Concordat de 1801. La République étant une et indivisible, la loi doit s'appliquer dans tous les départements français.

Jean Coudert, juillet 2012



2^e édition du raid multiactivités

Devenez "Fou d'Raid" avec l'UFOLEP !

Le comité départemental UFOLEP (Union française des œuvres laïques d'éducation physique) du Puy-de-Dôme organise la 2^e édition du raid multiactivités "Fou d'Raid" samedi 6 octobre prochain autour du lac Chambon.

Cette année, deux parcours sont proposés dans le cadre magnifique des alentours du lac Chambon à toutes et tous les amoureux de la nature à la recherche de dépassement de soi, licenciés ou non à l'UFOLEP (un certificat médical ainsi qu'une autorisation parentale pour les moins de 18 ans sont demandés).

Parcours promotion pour les sportifs réguliers mis en place à la demande des participants 2011 afin de rendre les épreuves accessibles à un plus grand nombre :

- course à pied (3,7 km, dénivelé 60 m, itinéraire balisé) ;
- run and bike (6,7 km, dénivelé 200 m, orientation IGN) ;
- VTT (15 km, dénivelé 800 m, orientation IGN) ;
- course d'orientation (environ 1 h) ;
- épreuves surprises (facultatives).

Parcours expert pour les sportifs entraînés équivalent à celui de l'an dernier :



- course à pied (6,7 km, dénivelé 200 m, itinéraire balisé) ;
- run and bike (12 km, dénivelé 1 350 m, orientation IGN) ;
- VTT (35 km, dénivelé 800 m, orientation IGN) ;
- épreuves surprises (obligatoires).

Organisation :

- départ à 10 h ;
- équipes de deux ;
- parcours en étoile ;
- catégories hommes, femmes, mixtes ;
- classement en fonction du temps ;
- récompenses aux trois premiers de chaque catégorie ainsi qu'à l'équipe la plus jeune et la plus âgée (cumul des âges des deux concurrents).

Le raid se voulant une manifestation éco-responsable, les impacts environnementaux, sociaux et économiques seront limités au maximum.

Une page "Fou d'Raid UFOLEP 63" a été créée sur Facebook pour que chacun puisse suivre toutes les actualités de l'événement.

Renseignements et inscriptions avant le 30 septembre :
www.ufolep63.org
ufolep63@fal63.org
 Tél. 04 73 14 79 12

Grille n° 66

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTALEMENT

- Publicité souvent mensongère.
- De bière ou de vin, ce sont elles qui donnent l'alcool. – Mal su.
- Intra muros. – L'outil favori des gens du 5 vertical.
- La maladie de l'ogre.
- C'est lui en sujet. – Fleurs jaunes du Midi plutôt que de Bretagne. – Avant l'autoroute.
- Éveillerai, voire provoquerai.
- (3 sigles) Fonctionnaires sportifs. – Répare de fonctionnaires sportifs peut-être, curieux à coup sûr. – Des Basques bouleversés.
- Deux... traits verticaux. – Faciès paléolithique.
- Regarde de haut. – Degré japonais.
- Casse-croûte, mais en plus distingué. – Paradoxalement éteinte.

VERTICALEMENT

- Cette approbation unanime peut mettre fin au 2 vertical.
- Un grand circuit ou un grand changement.
- Sous-titrée peut-être, mais à l'envers ! (sigle). – Bande de criminels (sigle) – Quatre-vingt-dix-neuf.
- Assistance. – Avant l'ISO.
- Plus soucieux de leur but que de leur parcours.
- N'en déplaît à Pascal, certains ne manquent pas de finesse.
- Une base plus sûre au singulier qu'au pluriel.

- La direction du soleil même sans canicule. – Qualifie un mort subit.
- Promise peut-être, impayée à coup sûr. – Le sage préfère celui du jardinier à celui du croupier.
- Une juive communiste au début de l'ère chrétienne.

Solutions au prochain numéro

Solutions mots croisés n° 65

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	E	C	O	N	O	M	I	S	T	E
II	C	A	N	A	L	I	S	A	I	S
III	O	R	T	E	S		U	N	S	
IV	S	T	O		I	S	O	L	E	E
V	Y	E	M	E	N	I	T	E		N
VI	S	R		R	E	S	T	E	N	T
VII	T		U	R		S	O	S		I
VIII	E	S		O	D	I	N		M	E
IX	M	U	O	N		P		A	I	L
X	E	C	R	E	V	I	S	S	E	S

SAMEDI 6 OCTOBRE À CLERMONT-FERRAND

L'ATR joue au profit de Hébergement solidarité sans frontières

"Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que les services sociaux nécessaires."

C'est avec cet article extrait de la Déclaration universelle des droits de l'homme que HSSF inscrit son action pour la recherche de solutions d'hébergement pour tous : familles étrangères, demandeurs d'asile, qui ne peuvent bénéficier d'aucune aide institutionnelle pour se loger décentement, gratuitement et faire face aux dépenses incompressibles: eau, gaz, assurances. En effet, s'il est relativement possible aujourd'hui, grâce aux associations caritatives et aux services de l'État, de trouver des aides dans certains domaines prioritaires (santé, justice, aide sociale et médicale), l'hébergement n'a pas encore trouvé de solution satisfaisante.

L'ATR a donc choisi de venir en aide à ces actions en jouant au profit de l'association HSSF (elle-même incluse dans le réseau RESF : Réseau éducation sans frontières) une représentation de son nouveau spectacle *Le théâtre obligatoire*, montage sous forme de cabaret de plusieurs pièces d'auteurs qui portent sur leur monde un regard amusé et quelque peu acide et provocateur.

Entrée : 10 €. Renseignements et réservations : 06 33 88 41 95.

L'ATR joue et préconise *Le théâtre obligatoire*



"Un petit Juif contemple avec envie
La devanture d'un pâtisseries.
Un soldat en uniforme nazi s'approche de lui
Et, lui tapant sur l'épaule :
« Pleure pas, tu l'auras ton petit four. »"

Raconté par Boris Vian

Le spectateur qui entre au "théâtre obligatoire", obéissant à l'injonction de Karl Valentin et de l'ATR, ce spectateur-là doit renoncer à toute espérance de vaudeville aussi bien que de tragédie régulière ; il ne va pas *Au théâtre ce soir* et s'écartera largement du théâtre de boulevard. Et pourtant, dans ce nouveau spectacle de l'ATR, il y a de la farce - encore plus grinçante que chez Molière ; il y a du tragique - dont on ne sait si l'on doit en pleurer ou en rire ; il y a même des références au cinéma muet, et quelque chose qui ressemble à un cabaret : drapée dans son boa bleu, une chanteuse un peu naïve se prend pour Lili Marlène ; et l'accordéon de Jean Degoute (véritable signature de l'ATR) déverse sur la scène son flot discret de mélancolie.

Difficile de rendre compte de ce *Théâtre obligatoire* : un montage, selon le metteur en scène, qui réunit sur la même scène et dans le même temps, des fragments de l'œuvre de quatre auteurs appartenant à des époques différentes : Emmanuel Darley et Jean-Claude Grumberg pour l'époque contemporaine, Karl Valentin et Henry Monnier pour l'avant-dernier siècle. Quatre auteurs dont les œuvres illustrent la permanence de la bêtise et de la cruauté inscrites dans l'âme humaine, déjà dénoncées par Molière et Flaubert, et la constance de la barbarie de l'histoire : de ces permanences naissent la cohérence du montage, l'harmonie des œuvres assemblées.

Comme toujours, le spectacle réalisé ("monté" donc) par l'ATR délivre sa didactique propre : il proclame l'universalité du théâtre, son devoir métaphysique de provocation salutaire et de protestation contre le mal. Ces conceptions culminent dans l'immense monologue de Karl Valentin, *Le théâtre obligatoire*, qui donne son titre - et son sens - au spectacle et revendique avec outrage la suprématie du théâtre et de ses artifices qui nous émancipent, sur la vie et ses conventions qui nous brisent.

On raconte que, dans le ghetto de Varsovie, lorsque les nazis exigeaient des Juifs prisonniers qu'ils passent les trottoirs au papier de verre, les badauds polonais riaient... Est-ce ce sinistre souvenir qui hante Jean-Claude Grumberg, entretient chez lui l'obsession de l'antisémitisme dont il nourrit son œuvre ? Est-ce le même rire qui agite ces personnages très précieux

et très convenables, installés autour de tables de bistrot qui bordent la scène et qui tiennent avec un cynisme naïf des propos très négationnistes ? Voilà qu'on se livre à une comptabilité des massacres pour prouver que les Juifs au fond ne sont pas les plus... exterminés.

Au "théâtre obligatoire", le spectateur doit aussi consentir à s'arrêter aux limites de la métaphore et aux frontières de l'horreur ; on ne sait qui sont ces "gnoufs" qu'un couple de bourgeois veut acquérir, comme on loue des domestiques ou des bouffons pour amuser la galerie ; les "gnoufs" sont indescritibles ; ils bavent sur scène et bafouillent : la pitié même ne surgit plus face à l'insoutenable que le théâtre prend le risque de montrer.

D'une réalisation à l'autre, d'une gageure à l'autre (car chaque entreprise de l'ATR relève souvent de la gageure) s'affirment le style et l'éthique de la troupe. Une mise en scène toujours précise et efficace qui laisse croire à l'improvisation permanente des acteurs ; un décor souvent rudimentaire, proche de la stylisation favorable à l'émergence (et à la représentation) des symboles ; et toujours des trouvailles : comme ce praticable où se jouent les scènes les plus cruelles ; on ne sait pas non plus qui est cette poupée de chiffon, rouée de coups jusqu'à la mort par des bourgeois odieux pétris de bonne conscience - s'agit-il d'un animal, d'une femme, d'un enfant ? Ce fragment de théâtre sur ce fragment de scène contient le calvaire de tous les innocents qu'on martyrise ou assassine dans le secret ou dans l'indifférence. Confinée sur cette petite estrade, la scène a les limites intimes d'un fait divers en même temps que l'ampleur historique d'un massacre.

À ajouter à la performance des acteurs l'obligation dans laquelle certains d'entre eux se trouvent d'interpréter plusieurs rôles : le spectateur n'y voit que du feu... C'est bien le signe que le théâtre opère.

Il y a enfin dans le travail de l'ATR quelque chose de militant et d'une pièce à l'autre ne cesse de s'affirmer, de "s'afficher" cette conception d'un théâtre sans concessions qui renvoie à l'humanité l'image déformée de sa condition et de ses travers : quelque chose s'élabore progressivement qui est de la nature d'une œuvre, avec ses valeurs et son style propres, sa quête de la vérité dont le théâtre accomplit la révélation.

On ne sort pas intact du *Théâtre obligatoire* : on croit savoir que l'horreur existe, mais on en supporte difficilement la représentation. Voilà que ce spectacle nous ébranle et qu'il nous interroge : ne sommes-nous pas comme les cyniques de la pièce, coupables d'innocence ?

Alain Bandiera

L'ATR lit à la rentrée... et même un peu après

■ Samedi 15 septembre (17 h) dans l'ancienne manufacture des tabacs : *L'Autre fille* (Journées du patrimoine).

■ Mercredi 14 novembre (17 h) à l'office de tourisme Riom-Limagne : *Chemins faisant*, dans le cadre de l'exposition "De terre et d'étoiles, l'esprit du chemin".

■ Samedi 17 novembre (entre 14 et 17 h) sur la place de Jaude : *Défense et soutien des migrants* (participation à un "événement" organisé par plusieurs associations humanitaires).

■ Jeudi 6 décembre (20 h 30) au Forum Remy de Riom : *Lettres croisées* de J.-P. Alègre.

■ Mardi 11 décembre : participation à la soirée organisée par l'association Les Amis de l'Humanité autour de la venue à Clermont-Ferrand de Régis Debray et la sortie de son livre *Rêverie de gauche*.

(À suivre...)

Stages de danse 2012/2013

Danses du monde

Au sein de la Ligue 63, la commission de bénévoles Danses du monde organise, depuis quarante ans, des stages de danses, avec des animateurs minutieusement choisis pour leur convivialité et leurs compétences.

Ces stages visent :

- la transmission du patrimoine culturel et populaire de différents pays ;
- la formation des animateurs de la Ligue ;
- l'entrée dans le plaisir de danser pour partager un moment d'échanges et de convivialité.

Danses d'Irlande

24-25 novembre - Denis Coulon
Salle Leclanché - 9, rue Louise-Michel - 63100 Clermont-Ferrand

Danses du Portugal

26-27 janvier - Bernard Ravault
Salle Leclanché - 9, rue Louise-Michel - 63100 Clermont-Ferrand

Danses de Russie - Ukraine

23-24 mars - Roberto Bagnoli
Salle Leclanché - 9, rue Louise-Michel - 63100 Clermont-Ferrand

Danses collectives simples d'animation

27 octobre - Catherine Aubert et Arlette Pommier
Maison de quartier Champratel - 63100 Clermont-Ferrand

Horaires et coûts

Samedi : accueil à 14 h 30 - Stage 15 h-19 h et 21 h-23 h - Dimanche : 9 h 30-12 h 30. Tarifs adhérents, non-adhérents, chômeurs, étudiants et selon date d'envoi de la fiche et du chèque d'inscription.

Inscriptions :

Service culturel - 31, rue Pélissier
63028 Clermont-Ferrand Cedex 2
Tél. 04 73 14 79 17
culture@fal63.org
www.culturefal63.org

Salon du livre jeunesse

Dire oui à ceux qui ont dit non

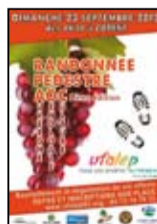
Les éditions Actes-Sud Junior, dirigées par Thierry Magniez, ont, depuis mars 2008, lancé une collection en hommage aux personnages historiques, connus ou non connus, dont l'œuvre et l'action ont consisté à s'opposer. S'opposer à des situations du moment, s'opposer à des habitudes établies, s'opposer à des principes falsificateurs, à des théories humiliantes. S'opposer mais aussi construire, mettre en avant, défendre, argumenter, s'impliquer, se battre. En prêtant leur plume pour une histoire romancée ou une nouvelle à Nelson Mandela, Louise Michel, Abd-El-Kader pour qu'ils s'opposent avec des mots d'aujourd'hui à l'apartheid, l'exploitation ou la colonisation, les auteurs retenus font de la littérature pour la jeunesse un instrument

militant. Six d'entre eux (Nimrod, Bruno Doucey, Gérard Dhotel, Murielle Szac, Elsa Solal et Maria Poblète), en résidence à Saint-Paul à l'invitation de l'amicale laïque Le sou des écoles, ont fait œuvre commune pour dire "Non à l'individualisme".

Cette action de création a eu un important retentissement dans les écoles et collèges du secteur touchant 33 partenaires et 11 communes, de l'école maternelle à la maison de retraite.

La collection compte maintenant plus d'une vingtaine de titres* que l'on peut retrouver sur www.ceuxquiontditnon.fr.

* Emma Goldmann, Chico Mendès, Jean Jaurès, Victor Schoelcher, Federico Garcia Lorca, Simone Veil, Hubert Beuve-Méry, général de Bollardière, Olympe de Gouges...



Randonnée AOC Auvergne - Œnologie - Culture

Le comité départemental UFOLEP organise la deuxième étape des randonnées AOC (Auvergne - Œnologie - Culture) dimanche 23 septembre à Corent. Cette manifestation est ouverte à tout public, licenciés et non-licenciés. En partenariat avec la mairie de Corent et la Fédération viticole du Puy-de-Dôme, cette randonnée de 10 kilomètres permet d'aller à la découverte des cépages de Corent et de l'histoire de son vin récemment récompensé d'une appellation d'origine contrôlée et d'une médaille d'argent pour son rosé. Une lecture du paysage et des explications archéologiques seront proposées ainsi qu'une dégustation du rosé de Corent pour découvrir ou redécouvrir le pays.

Départ : place à l'entrée du village de Corent - Horaire de départ : 8 h 30 à 10 h.

Inscription : sur place, gratuite pour les licenciés UFOLEP, 3 € pour les non-licenciés.

Repas : inscriptions sur place.

Jean Vilar ou le combat d'une vie (1912-1971)

Les jeunes qui se rendent aujourd'hui au Festival d'Avignon savent-ils que c'est grâce à l'action conjuguée de Jean Vilar dont on a célébré le centenaire de la naissance cet été, mais aussi d'un instituteur ardéchois nommé Paul Puaux, d'un Jean Rouvet, instructeur d'art dramatique de la Jeunesse et des Sports, mais aussi des équipes des CEMEA qui organisèrent dès 1955 les premières "Rencontres internationales de jeunes" qu'est née et que s'est développée cette folie festive et enrichissante qui demeure depuis plus de soixante ans un des grands rendez-vous culturels et populaires de l'été ?

En 1967, on pouvait lire dans une BT (Bibliothèque de travail) à l'usage des élèves (et des enseignants) : "Ce fut le tour de force de Jean Vilar de faire venir dans ce quartier résidentiel de Paris [Chaillot] les ouvriers et les employés qui avaient déjà assisté aux spectacles de banlieue du TNP. Il mit tout en œuvre pour attirer les associations culturelles et ouvrières en donnant des pièces de qualité, en simplifiant l'organisation du théâtre, en facilitant les déplacements et en informant le public" (J. Fradet - ancien stagiaire UFOLEA)

Jean Vilar avait en effet eu ce projet inouï de redonner au théâtre la vocation populaire que la bourgeoisie lui avait retirée depuis trois siècles : "Le théâtre est ouvert à tous mais, dans les conditions de fausse liberté démocratique assez hypocrites où nous vivons, il n'y a pas et il ne peut pas y avoir il me semble un théâtre du peuple. Il nous faut combattre avec nos armes pour un théâtre qui soit accessible à tous" (Du spectateur et du public - mars 1950).

Le théâtre pour tous

Vilar était un provincial, fils de petits commerçants sétois pour qui comme on dit, "un sou est un sou !". Il connaissait la valeur de l'argent durement gagné. Lui-même raconte comment il a littéralement connu la misère pendant les premières années de sa vie à Paris. Les premières dispositions qu'il mit en place au Théâtre national populaire furent la gratuité des programmes, la mise en vente pour presque rien du texte de la pièce jouée (100 francs en 1952 pour le texte de *Lorenzaccio*), la suppression du pourboire aux ouvreuses et le principe des abonnements qui devait rendre le public coproducteur du théâtre.

Les portes étaient fermées dès le début du spectacle et les retardataires étaient invités à voir la pièce sur un écran de télévision en attendant un entracte : respect



Maquette de Léon Gischia pour le costume du roi porté par Vilar dans *Le Cid*.

du travail des acteurs et des conditions de la représentation. En contrepartie, le théâtre était ouvert dès 18 h 30, le public était accueilli en musique et on pouvait pour un prix modique dîner sur place avant le spectacle.

Le sens de la fête

Méditerranéen et en dépit d'un tempérament assez austère, il avait aussi le sens de la fête. Le Festival d'Avignon dès 1947, mais aussi les tournées dans les banlieues comme Suresnes ou Clichy, rassemblaient

autour des textes classiques de grandes masses de public. Et, après le spectacle, un bal était organisé auquel participaient les acteurs eux-mêmes, et les spectatrices, après l'avoir vu jouer dans *Le Cid*, pouvaient danser avec Gérard Philipe !

Un homme engagé

Mais Vilar était aussi un homme engagé. Avant même le rapprochement franco-allemand et au lendemain de la guerre, il mit à son répertoire des auteurs comme Büchner (*La Mort de Danton* - 1948), Kleist (*Le Prince de Hombourg* - 1951), Brecht (*Mère Courage* - 1959). Il fut également, par ses choix de répertoire, un opposant au pouvoir personnel du général de Gaulle en mettant en scène *Ubu Roi* (Jarry) ou *Ruy Blas* (Hugo) ou encore *La paix* (Aristophane) et *L'Alcade de Zalamea* (Calderon) pendant la guerre d'Algérie. Selon le sociologue Laurent Fleury, "l'expérience réussie de la démocratisation de la culture qu'il a menée au TNP possède une valeur d'exemplarité en raison d'une triple innovation : l'affirmation d'un théâtre service public, l'invention du public comme catégorie d'action et l'élaboration d'une série de dispositifs de mise en relation des spectateurs avec le théâtre. Trois révolutions dont les spectateurs d'aujourd'hui lui sont encore redevables" (*Le TNP de Jean Vilar*, PUF de Rennes).

Nous sommes en effet les héritiers de Jean Vilar et de son théâtre, de ce théâtre d'où l'on sort heureux et (peut-être) plus intelligent, où l'on a envie et besoin d'échanger avec son voisin (ou sa voisine), où l'on a parfois envie et besoin de monter soi-même sur la scène, de prendre la parole et de voir ce qui se passe... de ce théâtre enfin qui, comme l'écrivait Morvan Lebesque en 1957, "semble s'être évadé (...) de la futile « maison de poupée » où on l'avait tenu si longtemps emprisonné".

Marcel Col

QUOI DE NEUF ?

La prière (*)

Bachar Al-Assad prie lui aussi lors de l'Aïd el-Fitr, faisant fi des dizaines de milliers d'assassinats qu'il aurait perpétrés parmi son peuple. Dans un récent discours, le pape a conseillé en substance : "Il faut rejeter l'irrationnel (...) en changeant de posture au niveau des prières", préconisant même de s'inspirer des sept positions suggérées par le bon saint Dominique ! À ses yeux, "la prière, c'est du rationnel car la pratique religieuse en toutes circonstances constitue une arme pacifique". Comment concilier l'abjection guerrière et criminelle et s'adonner à la prière ? À l'instar d'un De Gaulle qui communit après avoir envoyé Bastien-Thiry au poteau, Thatcher, en noble fille de pasteur, va prier lorsqu'elle fait périr de faim Bobby Sand et déclare la guerre à l'Argentine. Bégin se précipite à la synagogue après chaque attentat réussi de l'Irgoun ; Sharon fête le sabbat en famille au lendemain du massacre de Sabra et Chatila. Reagan loue "Dieu" en public lorsque les bombardiers de Tripoli sont rentrés sains et saufs à leur base. Et encore "les fous de Dieu" qui se relaient, encore aujourd'hui, dans les mosquées entre deux prises d'otages ou explosions de voitures piégées. Force donc est de constater qu'il ne peut y avoir qu'antinomie entre les élans mystiques (prières) et l'immoralité assassine. Un dico, d'ailleurs, décrit les prières comme des représentations boiteuses et marchant après l'injure pour tenter de réparer... les crimes commis !

(*) D'autres criminels ne font pas partie de la catégorie des "prieurs" car ils se proclament sans foi religieuse, mais aussi sans loi pacifiste, à l'instar d'un Staline, responsable de millions de morts, ou d'un Poutine, massacreur de milliers de Tchétchènes.

Michel Angeleri,
AL Chamalières

Auvergne laïque

Abonnez-vous,
réabonnez-vous !

Complétez ce bulletin :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FORUM

Il y a cinquante ans : les accords d'Évian ou la conclusion d'une sale guerre

Même si les mois qui suivirent ont vu persister, du fait des extrémistes, une violence incontrôlée, les accords passés le 18 mars 1962 à Évian marquent le terme officiel d'un affrontement qui durait depuis près de huit ans et dont les séquelles marquent encore notre société. C'est cette guerre en effet qui entraîna l'instauration dans notre pays du régime à dominante présidentielle qui nous régit toujours ; c'est elle qui renforça l'afflux en France de Maghrébins qu'on se soucia plus de faire travailler que d'intégrer. C'est elle, par ricochet, qui amena la résurgence d'une droite extrême que, dix ans après la Libération, on croyait éliminée.

Et même si la génération concernée peu à peu s'éteint, cette guerre a douloureusement marqué les familles qui, "de souche européenne" ou "de souche nord-africaine" - pour employer la terminologie officielle de l'époque -, en furent les victimes et ceux, militaires de carrière, appelés de métropole et d'Algérie, harkis, "moudjahidine" - ou "fellagha" -, qui en ont été les protagonistes.

La Toussaint rouge et ses lendemains

Dans la nuit de la Toussaint 1954, soixante-dix attentats visent des installations (postes électriques, ponts, casernes) mais aussi des militaires et, malgré les consignes, des civils européens, faisant au total une dizaine de victimes parmi lesquels un tout jeune instituteur en route vers son premier poste.

Dès le lendemain, Radio Le Caire diffuse un communiqué du Front de libération nationale tout nouvellement créé, qui se donne comme buts "la restauration de l'État algérien souverain, démocratique, populaire et social dans le cadre des principes islamiques et le respect de toutes les libertés fondamentales sans distinction de races et de religions" et promet "le respect des intérêts français culturels et économiques honnêtement acquis, ainsi que des personnes". Le FLN propose aux autorités françaises l'ouverture de discussions pour aboutir à la reconnaissance de la nationalité et de la souveraineté algériennes, la libération des prisonniers politiques, la définition de liens entre la France et l'Algérie sur la base de l'égalité et du respect de chacun. Il offre aux Français désirant rester en Algérie la possibilité d'opter entre leur nationalité d'origine et la nationalité algérienne.

Mais il annonce simultanément "la continuation de la lutte par tous les moyens jusqu'à la réalisation de notre but".

La réponse de la France fut sans ambiguïté : le président du Conseil Pierre Mendès-France, qui venait de conclure les Accords de Genève sur l'Indochine et de proclamer à Carthage le principe de l'autonomie pour la Tunisie, déclare : "L'Algérie, c'est la France" et François Mitterrand,

ministre de l'Intérieur, de renchérir : "Les départements d'Algérie sont français de manière irrévocable ; des Flandres au Congo, une seule loi s'impose et c'est la loi française." Début 1955, Edgar Faure décrète l'état d'urgence ; le contingent libérable est maintenu sous les drapeaux et les effectifs militaires français en Algérie atteignent aussitôt 100 000 hommes. Avec la prolongation du service à vingt-huit mois, ils seront portés à 429 000. Au total, de 1954 à 1962, 400 000 militaires de carrière et 1 300 000 jeunes appelés ou rappelés auront servi en Algérie ; il y aura 12 000 morts parmi les premiers, 13 000 parmi les seconds et 70 000 blessés au total. Et on dénombre 400 000 victimes civiles. Mais la guerre d'Algérie a causé bien d'autres blessures...

Une guerre injuste

Il n'y a pas de guerre propre ; mais celle qui fut menée de 1954 à 1962, au nom de la France, sur le sol algérien, le fut si peu qu'il fallut attendre quarante-cinq ans pour qu'elle osât dire son nom. Avant 1999, on ne parlait officiellement que d'"opérations de maintien de l'ordre" destinées à faire face aux "événements d'Algérie". Ce fut une "sale guerre" par ses objectifs : perpétuer une spoliation et une inégalité.

- Une spoliation : une expédition qui en 1830 mobilise 103 navires de guerre et plus de 37 000 soldats avait bien pour objectif de conquérir un territoire, de l'annexer et de l'exploiter ; de le coloniser aussi, au sens premier du terme. Le général Lamoricière déclarait : "La seule chose qui nous permette d'espérer pouvoir un jour affirmer nos pas en Algérie, c'est de peupler ce pays par des colons chrétiens s'adonnant à l'agriculture." On offre à des petites gens de France et des Baléares, à des ouvriers déçus de 1848, à des déportés après le coup d'État de Napoléon III, à des Alsaciens-Lorrains refusant de devenir Allemands quelques arpents, une maison, des outils, des semences. Toutefois, un siècle plus tard, la plupart des Européens d'Algérie ne sont plus agriculteurs, mais citadins, les uns cadres ou commerçants et la majorité salariés, avec un salaire minimum inférieur à celui de la métropole.

Mais dans le même temps, des aristocrates constituent de grands domaines en achetant celles des riches terres de la Mitidja qui, étant propriétés collectives des communautés indigènes, sont décrétées "domaine national". Selon Benjamin Stora, la production céréalière diminue de 20 %, alors que la population double, et des disettes se produisent sporadiquement, entre 1880 et 1950. À cette date, sur 7 200 000 hectares de terres agricoles, 600 000 seulement sont réputés de bonne qualité. Or, les vignes, peu utiles à des Musulmans, en couvrent 400 000, les cultures maraîchères et industrielles 100 000.

Si 88 % de la population active musulmane est employée dans l'agriculture, en majorité comme ouvriers agricoles, 73 % de ceux qui dirigent une exploitation disposent de moins de 10 hectares alors que celles exploitées par les Européens ont une superficie moyenne de 109 hectares. Dès 1840, l'historien et sociologue Tocqueville avait prévu les conséquences de la spoliation dont les Arabes furent victimes : "Je me demandais où aboutirait cette cascade de violences et d'injustices, sinon à la révolte des indigènes et à la ruine des Européens."

- Une inégalité. Dans les années 1950, l'Algérie est peuplée d'environ 9 millions d'habitants, dont un million, issus d'immigrants européens, sont des citoyens français de plein exercice comme, depuis le décret Crémieux de 1870, les "indigènes" de confession israélite ; mais les tentatives faites en 1918, en 1937 pour accorder le même statut à des Musulmans se sont heurtées au tir de barrage des représentants des gros colons. Pourtant, au cours des deux guerres, Musulmans comme Européens ont été mobilisés ; en 1914-1918, chez les uns comme chez les autres, un sur sept - 45 000 au total - a été tué. L'ordonnance signée De Gaulle du 7 mars 1944 reconnaît à tous l'accès aux emplois civils et militaires mais seuls les "évolués" (officiers, diplômés, fonctionnaires... au nombre de 65 000) reçoivent la pleine citoyenneté française. Une loi de 1946 attribue bien à tous les ressortissants de l'outre-mer y compris l'Algérie ; mais ceux qui conservent leur statut personnel exerceront leurs droits politiques dans un collège électoral particulier. Il est prévu que, dans les assemblées locales, la proportion des Musulmans pourra atteindre 2/5. Pour la désignation des représentants à l'Assemblée algérienne, aux pouvoirs très limités, comme pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale française, deux collèges sont constitués dans chaque département et chacun élit le même nombre de représentants, les uns "de droit civil", les autres "de droit coranique". Autant dire que la voix d'un Européen valait huit fois celle d'un Musulman. Dans le même temps, alors qu'en 1952, on dénombre 2 millions d'enfants de 6 à 14 ans, seuls 380 000 sont scolarisés et on ne compte que 1 200 étudiants musulmans dans l'enseignement supérieur.

Ce fut surtout une guerre sale par les méthodes utilisées dans les deux camps. Comme déjà à Sétif et Guelma le 8 mai 1945, on riposta à des assassinats inadmissibles par des mitraillages aveugles, à des guets-apens sauvages par des ratisages sanglants, à des mutilations atroces par des exécutions sommaires, aux viols par des viols et aux attentats terroristes par la torture. Mais cela est une autre histoire.

Bernard Gilliet